

qui n'a pris encore aucun caractère public, est non seulement chargé de conclure de nouvelles Alliances avec cette Cour; mais aussi de régler les prétentions & les sommes considérables dont cette Couronne est redevable à celle de *France*, pour les frais des deux dernières Guerres, ainsi qu'il fut stipulé avant l'évacuation de la *Catalogne*. Mr. Robin, qui vient ici en qualité d'Agent de la Cour de *France*, est attendu de jour à autre, & on lui a envoyé à *Perpignan* par un Courier extraordinaire les passeports qu'il attendoit.

III. Le 13. le Prince Regnant vint d'*Aranjuez* au *Buen-Retiro*, accompagné de la Princesse Regnante & des Infants ses Freres, & la Cour fait état de passer le reste de l'Été dans cette Maison Royale. Le Maréchal de Tessé & les autres Ministres sont aussi revenus à *Madrid*. Le 15. Fête du *St. Sacrement*, on fit à l'ordinaire la Procession solennelle à laquelle toute la Cour assista. Don François Piscina, Commissaire General de la *Croizade*, a résigné sa Charge à l'Inquisiteur General, à condition que ce dernier le laissera jouir d'une partie des émolumens; à quoi l'Abbé de Grimaldo, Frere du Marquis de ce nom, qui en a obtenu la survivance, passé quelque tems, s'oppose fortement, demandant que cette affaire soit portée & décidée à la Cour de *Rome*, sans l'approbation de laquelle on ne peut, dit-on, en disposer. Le Prince Regnant a accordé une pension de mille pistoles aux Jesuites Ecoffois qui sont ici, pour les aider à fonder un College de leur Nation, & cette pension est assignée sur la Ferme du Tabac. Don Santos Luengo de Mendoza, Doyen de la Chancellerie de *Grenade*, a été pourvu d'une Place d'Alcaide de la Cour. On
parle